

Stage Licence Pro : Contribution à un programme de conservation de la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) dans le Parc national de forêts

Contexte du stage

Le Parc national de forêts est le plus récent des onze parcs nationaux français, créé par décret du 6 novembre 2019. Seul Parc national du nord de la France, il vise à protéger les écosystèmes liés aux forêts feuillues de plaine. D'une surface de près de 220 000 ha, dont 56 000 ha de cœur, il est situé sur le plateau de Langres, à cheval sur le nord Côte-d'Or et le sud Haute-Marne.

Sur ce territoire rural, la faible pression démographique (moins de 11 habitants au km²) explique en grande partie le bon état de conservation de la biodiversité, des habitats et des paysages. La végétation du territoire est typique des pays calcaires. La forêt est continue dans le paysage, où elle occupe plus de 50 % de la surface et dans le temps. Cette couverture est interrompue par des espaces agricoles, souvent de grandes cultures et de fonds de vallées prairiaux, et par quelques espaces urbanisés.

Le bon état écologique global des cours d'eau permet la présence de la Cigogne noire, espèce remarquable qui figure parmi les 9 espèces à enjeu majeur de conservation pour le Parc national de forêts (Perrodin, 2023).

La Cigogne noire, classée « en danger » de disparition sur la liste rouge de l'IUCN des oiseaux nicheurs de France métropolitaine, fait l'objet d'un programme national de bagage et d'un suivi satellitaire coordonné par la LPO et l'ONF. En 2023, le Parc national de forêts abritait au moins 7 nids occupés suivis, soit près de 10 % de la population nationale. Sur le territoire du Parc national de forêts, la caractérisation des zones de gagnages a fait l'objet de plusieurs travaux :

- Stage de M1 : Caractérisation des zones d'alimentation des cigognes noires sur le territoire du Parc national de forêts par l'analyse spatiale de données (Avena 2021)
- Stage de M2 : Variables du paysage et du micro-habitat caractérisant les zones d'alimentation de la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) dans le Parc national de forêts (Hégron 2022)

A l'échelle de la région Grand Est, une feuille de route a été élaborée afin de prioriser les actions à mener en faveur de la Cigogne noire au niveau régional. La caractérisation et la restauration des cours d'eau favorables à l'espèce dans un objectif de continuité écologique fait l'objet d'une fiche action au sein de cette feuille de route.

L'association Lorraine Association Nature (LOANA) a élaboré un protocole de caractérisation des cours d'eau favorable au Chabot et à la Cigogne noire. L'objectif de ce protocole est de pouvoir orienter de futurs travaux et actions de conservation sur les cours d'eau et d'identifier des obstacles à la continuité écologique. Il reste nécessaire d'affiner la caractérisation des cours d'eau au niveau de ses zones d'alimentation pour en assurer la conservation, voire en assurer la restauration.

La charte du Parc national de forêts définit des priorités d'intervention de l'établissement public. C'est un projet collectif porteur d'une vision du territoire à 15 ans. Elle se compose d'un projet de préservation pour le cœur et d'un projet de développement durable pour l'ensemble du Parc national. La charte identifie des actions à mener sur des espèces à forte valeur patrimoniale locale, régionale et nationale. Ce stage s'inscrit dans les objectifs de la charte et participera aux actions en faveur de la Cigogne noire.

Objectifs du stage

Le stage s'inscrit dans un projet FEDER « Elaboration d'un programme de conservation des espèces de milieux aquatiques sur le versant Haut-Marnais du Parc national de forêts ».

L'application du protocole de caractérisation consiste à parcourir les cours d'eau, dans un rayon de 10 km* autour du nid, en relevant tous les 250 m différents paramètres hydromorphologiques (vitesse d'écoulement, profondeur, ripisylve...) ainsi que les obstacles à la continuité écologique. L'analyse de ces données permettra de calculer une note de potentiel d'accueil du Chabot et de la Cigogne noire.

*Le périmètre de 10 km permet de cibler les cours d'eau les plus couramment utilisés par les Cigognes noires au moment de la nidification.

Il a comme objectifs, en lien avec la note de cadrage interne Parc national sur la Cigogne noire, la feuille de route Grand Est sur l'espèce, le Conseil scientifique du Parc national et en lien avec les autres acteurs impliqués dans la conservation de l'espèce, d'évaluer la favorabilité des cours d'eau du territoire à la présence de la cigogne noire et identifier les tronçons qui nécessiteraient des actions de restauration.

Missions confiées

- Entretiens avec différents experts
- Application du protocole de caractérisation de cours d'eau sur le territoire du Parc national de forêts
- Relevés de terrain
- Compilation des données et analyse cartographique
- Rédaction d'un rapport

Le/La stagiaire sera par ailleurs invité(e) à s'impliquer dans la vie de l'établissement public du Parc national (réunions, participation à des événements...) et plus particulièrement dans les activités du service Connaissance et patrimoines (suivi – plan d'actions sur des espèces...).

Profil recherché

- Etudiant(e) de Licence Pro ou Bac+2 en environnement
- Capacité à mener des relevés de terrain
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (suite Office), logiciel de SIG (QGIS),
- Connaissances en écologie des cours d'eau
- Esprit d'analyse et capacité de synthèse
- Très bonnes compétences rédactionnelles
- Bon relationnel

Conditions d'accueil

Durée : 3 mois : d'avril à juin 2025

Stage basé à : Arc-en-Barrois (52) – déplacements fréquents sur le territoire du Parc national de forêts. Déplacements possibles très ponctuellement au-delà du territoire pour des rencontres et mobilisation sur un week-end pour participer à un événement impliquant le Parc national.

Permis B indispensable

Matériels : PC portable et ligne téléphonique fournis - Véhicules de service à disposition

Gratification de stage : Conforme à la gratification minimale des stagiaires en vigueur à la signature de la convention de stage, soit à titre indicatif 4,35 €/heure en 2024 (journées de 7h) pour une durée minimale de deux mois de stage.

Comment candidater

- Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du/de la candidat-e dans les domaines d'activités visés ainsi que sa date de disponibilité.
- Envoi des candidatures : secretariat@forets-parcnational.fr
- Préciser en objet : Stage cigogne
- Date limite d'envoi des candidatures : **02/12/2024**.

Informations

Personne à contacter : **Camille SAVARY** - Chargée de projet « espèces aquatiques »

Tél : +33 (0)7 89 33 73 15 - camille.savary@forets-parcnational.fr